

Petit Bulletin deviendra grand.....

ARD SANTEL BREIZ-IZEL

**Bulletin mensuel publié par la section N° 1 (Morbihan) du
MOUVEMENT pour la PROTECTION
des
MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS**

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Abonnement : 6 mois 50 frs. — Mandat-Carte P. Bouyer-Arradon
Le N° 10 frs.

Notre Mouvement. — En Février dernier, MM. l'abbé Le Palud, V.-H. Debidour et G. Verdeau ont mis au point leur idée d'un mouvement pour la restauration et la conservation des monuments religieux bretons. L'accord se fit d'autant plus facilement que l'idée était dans l'air de tous côtés. (c. f. les articles de M. Debidour et les projets de MM. Simonnot, Dussoul, Le Diberder, de M^{me} Cl. Dervenn, de M. l'abbé Danigo etc., exposés à la Soc. Polymathique ou dans divers journaux). Approuvé par l'Evêché de Vannes, les Archives, les Bâtiments de France (Vannes-Quimper), le projet a pris corps avec l'aide notamment de MM. L. Boschât et Y. Le Diberder.

Comment parviendrons-nous au but fixé ? D'abord, en dressant un inventaire précis et intégral des monuments en question, sans discrimination esthétique ni archéologique.

D'excellents relevés existent déjà, de Le Mené, à ceux de MM. Thomas-Lacroix et du Halgouët, Buffet, etc., qui ont bien voulu accepter de nous les communiquer. Il faudra les confronter, les compléter, les tenir sans cesse à jour. C'est ici que l'aide des adhérents que nous devons avoir dans chaque paroisse se fait indispensable. Il faut aussi un fichier-photo : cartes postales, clichés offerts par les adhérents et sympathisants, le tout soigneusement vérifié.

Bref, il faut d'abord un plan de travail, c'est-à-dire, pour reprendre la formule de M. Jean Monnet, « une création continue ». Ensuite, pour les réalisations, le principe est simple : chacun offre son travail. Travail manuel, des jeunes par exemple ; travail des spécialistes bénévoles, des propagandistes, de ceux qui concourent à l'inventaire, ou obtiennent de leur ami M. X*** que son usine nous offre des matériaux à prix un peu réduits..... Et lors des quêtes de paroisse, ceux qu'absorbent déjà trop d'occupations se joindront quand même, par leur offrande, au grand élan collectif.

L'assemblée constitutive. — Elle s'est tenue le 16 Avril, à l'Hôtel-de-Ville de Vannes, sous la présidence de M. Simonnot.

Après l'exposé d'ensemble, on a procédé à l'élaboration des statuts, puis, à l'élection des membres du comité directeur et du bureau.

Elu pour 3 ans, le bureau est ainsi composé :

Présidente : M^{me} Claude Dervenn. Secrétaire : M G. Verdeau.

Trésorier : M. P. Bouyer.

Quant au comité, il comprend M^{lle} Laverlochère, MM. l'abbé R. Auffret, L. Boschât, Y. Le Diberder, et L. Simonnot.

Le règlement intérieur sera discuté à la prochaine séance. Toutefois, les conditions de recrutement des membres ont été arrêtées ainsi :

— Aux membres **actifs**, il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

— Les membres **honoraires** ne nous aident que de leurs fonds.

Une cotisation de 1.000 fr. est donc raisonnable.

— Les membres **associés** ne versent que 50 fr., mais ils ne condamnent pas leur porte après et promettent de nous aider ensuite activement.

La prochaine réunion. — Elle aura lieu le lundi 7 Juin à l'Hôtel de Ville de Vannes (salle de la Justice de Paix) comme l'annoncera un communiqué dans la presse. Le 1^{er} samedi de chaque mois a été choisi pour que les gens des campagnes qui viennent nombreux à Vannes ce jour-là puissent assister aux séances. Car, si les réalisations ont déjà commencé, il faudra au mouvement l'appui de tous pour connaître sa pleine efficacité. Dans chaque paroisse, les

bonnes volontés n'attendent qu'un exemple pour se lever en masse. Parlez du mouvement autour de vous, écrivez-nous, et mieux, venez aux réunions et amenez-y vos amis. Face à la terrible nuit du matérialisme, venez sauvegarder les sanctuaires de Bretagne, venez redire avec l'allégresse profonde du Guetteur de Groix :

« Oll kened er bed é, én noz-man, e viran ».

Communiqués ⁽¹⁾

(De la Vraic-Croix). Deux exemples de restauration.

Dans la **commune de Sérent**, il y a trois ans, un admirateur des calvaires ayant repéré un reste de calvaire d'une conception toute spéciale gisant, ignoré, au fond d'un chemin creux près de la route, s'en fut trouver le maire pour lui parler d'une possibilité de restauration. Celui-ci, très compréhensif, y songeait lui même mais n'en entrevoyait pas beaucoup les moyens. Il déclara pouvoir offrir une somme de 20.000 frs. Aussitôt, l'artiste amateur conçut un plan, le soumit à la critique de l'architecte des monuments historique, et le fit exécuter par un tailleur de pierres qui se chargea aux meilleures conditions d'exécuter le travail. Les habitants fournirent des corvées et le propriétaire voisin donna un coin de son champ entouré d'arbres et bordant la grand route. Le calvaire, maintenant, présente sa silhouette très spéciale à l'admiration et à la vénération des passants.

L'année suivante, à **Malestroît**, dans le faubourg Saint-Michel, une croix du XV^e gisait démontée, abritée tant bien que mal au fond d'une loge contre laquelle elle avait été élevée, et risquait d'être renversée par les charettes. Le même artiste s'enquit des possibilités d'une restauration. Les habitants voulaient garder leur croix dans le faubourg, mais il n'y avait aucune place pour elle le long de la route, sauf à un petit coin formé par l'embranchement d'un petit chemin. L'artiste demanda à son ami M. L. Marsille, érudit habitant près du bourg, de se charger des démarches près du maire, et en fit lui-même près de l'architecte des monuments historiques. On utilisa un socle veuf de sa croix, et la croix en question fut

(1) Les auteurs des articles insérés sont responsables de leurs opinions.

relevée et entourée de 3 bancs de bois. Là encore, une somme très peu importante suffit à la restauration. Ces deux exemples prouvent qu'il suffit d'une volonté qui fasse agir sur place toutes les bonnes volontés pour arriver sans grand frais à une restauration de ces monuments religieux car les seuls vrais obstacles ici sont l'inertie et l'indifférence.

L. S.

Une église bretonne en détresse

Il y aura 339 ans au mois d'Août, Yves Nicolazic, pieux laboureur du village de Ker-Anna, s'était attardé à la fontaine du Bocenno pour y faire boire ses bœufs...

Ker-Anna alors ? « Ur penherig distér a ziar er mézeu... note S. Séveno, praden ha parkeu tro ha tro de zeu pé tri tiér ag er ré peuran ». Bref, un hameau perdu de Pluneret, près d'Auray. Et aujourd'hui, Pluneret, paroisse de Nicolazic, s'éclipse devant Ker-Anna, Sainte-Anne-d'Auray, qui depuis quelque temps n'en fait même plus partie. C'est donc à une commune et à une paroisse diminuées, appauvries, qu'incombe aujourd'hui l'entretien de l'église ogivale dont la flèche de granit rose fait l'admiration de tous. Orages et tempêtes l'ont assaillie, ont abîmé le clocher, la toiture et les beaux vitraux. Même la voûte est à refaire. Où Pluneret trouvera-t-il les 8 millions demandés par les entrepreneurs ? Aussi, bien que cette restauration ait été entreprise avant la création de notre mouvement, donc indépendamment de lui, nous insérons de grand cœur l'appel de M. Le Vaillant à tous les catholiques, à tous ceux qui aiment sainte Anne et se souviennent que Pluneret fut le berceau de Nicolazic. Les donateurs bénéficieront des prières faites au prône des deux messes dominicales.

Voici l'adresse de M. l'abbé Le Vaillant, recteur de Pluneret, par Sainte-Anne d'Auray (Morbihan) C. C. P. 1455-07 Nantes.

D'en ol, trugéré ha benoh Santez Anna.

Vous avez foi en la Bretagne

Vous aimez ses monuments religieux

Ard Santel sera votre revue.
